

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

ID : 074-247400142-20211221-D\_2021\_137-DE

2021-137 COMMANDE PUBLIQUE/ MARCHÉ PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE COPPONEX ET DE CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE MODIFICATION DES LOTS N° 6 / 9 / 10 / 15 ET 17



## République Française

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 21 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 15 décembre 2021, s'est réuni dans la salle socio-culturelle du nouveau gymnase intercommunal - 130, avenue des Ebeaux - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de Mme Sylvie MERMILLOD, 1<sup>ère</sup> vice-présidente

### Étaient présents ou représentés :

#### **Commune d'Allonzier la Caille**

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI,  
Mme Cécilia HORCKMANS

#### **Commune d'Andilly**

M. Vincent HUMBERT

#### **Commune de Cernex**

M. Vincent TISSOT

#### **Commune de Copponex**

M. Julian MARTINEZ

#### **Commune de Cruseilles**

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO *procuration*, Mme Sonia EICHLER,  
Mme Chrystel BUFFARD *procuration*, M. Jean PALLUD, Mme Valérie PERAY *procuration*, M. Daniel BOUCHET

#### **Commune de Cuvat**

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

#### **Commune du Sappey**

M. Pierre GAL

#### **Commune de Villy le Bouveret**

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

#### **Commune de Menthonnex en Bornes**

M. Guy DEMOLIS *procuration*, Mme Nathalie HENRY

#### **Commune de Saint-Blaise**

Mme Christine MEGEVAND

#### **Commune de Villy le Pelloux**

Mme Charlotte BOETTNER

**Quorum :** nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 23 Absents : 5

**Secrétaire de séance :** Mme Catherine SGRAZZUTTI

**Date d'affichage :** 22 DEC. 2021

**OBJET :** MARCHÉ PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE COPPONEX ET DE CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE MODIFICATION DES LOTS N° 6 / 9 / 10 / 15 ET 17

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

22 DEC 2021 SLO  
ID : 074-247400142-20211221-D\_2021\_137-DE

2021-137 COMMANDE PUBLIQUE/ MARCHÉ PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE COPPONEX ET DE CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE MODIFICATION DES LOTS N°6 / 9 /10 /15 ET 17

## **M**ARCHE PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE COPPONEX ET DE CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE MODIFICATION DES LOTS N°6 / 9 /10 /15 ET 17

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2020-82 du 30 juillet 2020, le Conseil communautaire l'a autorisé à signer les marchés publics pour les travaux d'extension du groupe scolaire de la commune de Copponex et de création d'une micro-crèche. Cette opération est assurée en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de COPPONEX pour un montant initial total de travaux de 1 341 714,54 € HT, soit 1 610 057,45 € TTC (900 692,93 € HT pour la CCPC / 441 021,61 € HT pour la commune de COPPONEX).

Il expose qu'au regard de l'augmentation prévisionnelle des effectifs scolaires à court terme, il a été décidé de réaliser une 8<sup>e</sup> classe ainsi qu'un préau, entraînant dès lors des modifications du programme de travaux portant sur plusieurs lots. La réalisation de cette classe supplémentaire dans le cadre du chantier en cours plutôt qu'à l'occasion de travaux ultérieurs sera source d'économie pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, les entreprises étant déjà sur place et le chantier déjà organisé. D'autre part, des travaux supplémentaires ont été demandés par la Commune.

Monsieur le Président fait savoir par ailleurs que des travaux initialement prévus n'ont pas été réalisés pour le lot n°8 « Menuiseries intérieures bois » à la demande du maître d'ouvrage. Ceci engendre une moins-value de 7 958,75 € HT (9 550,50 € TTC).

Il indique que l'ensemble des prestations nouvelles, induisant des plus-values, a déjà fait l'objet de deux précédentes séries d'avenants. Il convient également de procéder à la conclusion de modifications de marchés publics sous forme d'avenants pour 5 lots supplémentaires.

En l'occurrence, les modifications de marchés publics représenteraient au total une augmentation de 32 451,05 € HT (38 941,26 € TTC). La répartition de cette plus-value s'effectue comme suit :

- Lot n°6 Revêtements de façade - Titulaire : SPIE BATIGNOLLES SUD-EST. Montant des travaux supplémentaires : 3 198 € HT, soit une augmentation cumulée avec la modification n°1 de 8,25 % du montant initial du lot ;
- Lot n°9 Cloisons - Doublages - Titulaire : FOREZ DECORS. Montant des travaux supplémentaires : 12 519,80 € HT, soit une augmentation de 13,46 % du montant initial du lot ;
- Lot n°10 Peinture intérieure - Titulaire : FOREZ DECORS. Montant des travaux supplémentaires : 3 292 € HT, soit une augmentation de 14 % du montant initial du lot ;
- Lot n°15 Electricité - Courants faibles - Titulaire : S.A.R.L. GRANDCHAMP FRERES. Montant des travaux supplémentaires : 8 991,25 € HT, soit une augmentation cumulée avec la modification n°1 de 18,09 % du montant initial du lot ;
- Lot n°17 Enrobés - Bordures - Titulaire : GROSJEAN S.A.R.L. Montant des travaux supplémentaires : 4 450 € HT, soit une augmentation cumulée avec la modification n°1 de 18,97 % du montant initial du lot.

Les projets d'avenants et leurs annexes relatives au descriptif des travaux modificatifs de chaque lot sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président explique qu'en application de la délibération du 30 juillet 2020 susvisée, seul le Conseil peut l'habiliter à signer les modifications de marchés publics ayant une incidence financière en plus-value sur cette opération. Il invite donc l'Assemblée à examiner ces dossiers.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22 DEC. 2021

ID : 074-247400112-20211221-D\_2021\_137-DE

2021-137 COMMANDE PUBLIQUE/ MARCHÉ PUBLIC RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE COPPONEX ET DE CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE MODIFICATION DES LOTS N° 6 / 9 / 10 / 15 ET 17

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, dans les conditions sus-énoncées, les modifications de marchés publics par avenants en plus-value pour les lots ci-après :

- Lot n°6 Revêtements de façade pour un montant supplémentaire de 3 198 € HT
- Lot n°9 Cloisons - Doublages pour un montant supplémentaire de 12 519,80 € HT
- Lot n°10 Peinture intérieure pour un montant supplémentaire de 3 292 € HT
- Lot n°15 Electricité - Courants faibles pour un montant supplémentaire de 8 991,25 € HT
- Lot n°17 Enrobés - Bordures pour un montant supplémentaire de 4 450 € HT

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND





Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20211221-D\_2021\_137-DE



## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 1 - AVENANT

### A. Identification des parties et du contrat

**Acheteur :**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [marchespublics@ccpaysdecruseilles.org](mailto:marchespublics@ccpaysdecruseilles.org)

**Objet et procédure du marché public :**

Objet de l'opération : Travaux d'extension du groupe scolaire de la Commune de Copponex et de création d'une micro-crèche  
Lot n°9 Cloisons - Doublages

Réf. : 2020-TRA-01

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande publique)

**Titulaire du marché public :**

FOREZ DECORS  
115, Route des Esserts  
74330 MESIGNY  
Tél. : 04 77 24 10 18  
@ : [forezdecors@forezdecors.fr](mailto:forezdecors@forezdecors.fr)  
SIRET : 411 974 264 00078

Montant initial du marché public :  
93 000 € HT, soit 111 600 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/	/	/

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public en vue de la réalisation d'une 8<sup>e</sup> classe.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires pour l'installation de cloisons et le doublage de la 8<sup>e</sup> classe.

Le détail technique et financier des travaux supplémentaires figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **12 519,80 € HT, soit 15 023,76 € TTC.**

La présente modification représente donc une augmentation de 13,46 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **105 519,80 € HT, soit 126 623,76 € TTC.**

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,  
Le Président

*Signature et cachet*

Xavier BRAND

## D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de l'avenant au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le



## MODIFICATION DE MARCHE PUBLIC N° 1 - AVENANT

### A. Identification des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [marchespublics@ccpaysdecruseilles.org](mailto:marchespublics@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Travaux d'extension du groupe scolaire de la Commune de Copponex et de création d'une micro-crèche  
Lot n° 10 Peinture intérieure

Réf. : 2020-TRA-01

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande publique)

#### Titulaire du marché public :

FOREZ DECORS  
115, Route des Esserts  
74330 MESIGNY  
Tél. : 04 77 24 10 18  
@ : [forezdecors@forezdecors.fr](mailto:forezdecors@forezdecors.fr)  
SIRET : 411 974 264 00078

Montant initial du marché public :  
23 500 € HT, soit 28 200 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
/	/	/	/



## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public en vue de la réalisation d'une 8<sup>e</sup> classe.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires pour la peinture intérieure de la 8<sup>e</sup> classe.

Le détail technique et financier des travaux supplémentaires figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **3 292 € HT, soit 3 950,40 € TTC.**

La présente modification représente donc une augmentation de 14 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **26 792 € HT, soit 32 150,40 € TTC.**

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,  
Le Président

*Signature et cachet*

Xavier BRAND

## D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de l'avenant au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A \_\_\_\_\_, le



## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 - AVENANT

### A. Identification des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [marchespublics@ccpaysdecruseilles.org](mailto:marchespublics@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Travaux d'extension du groupe scolaire de la Commune de Copponex et de création d'une micro-crèche  
Lot n° 17 Enrobés - Bordures

Réf. : 2020-TRA-01

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande publique)

#### Titulaire du marché public :

GROSJEAN S.A.R.L.  
20, allée des Ouchettes  
74540 CUSY  
Tél. : 04 50 52 30 36  
@ : [contact@grosjean-tp.com](mailto:contact@grosjean-tp.com)  
SIRET : 308 529 643 00014

Montant initial du marché public :  
29 778,61 € HT, soit 35 734,34 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	03/12/2021	30 978,61 € HT



## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires suivants :

- création d'un muret de soutènement
- abattage d'arbres.

Le détail technique et financier des travaux supplémentaires figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à 4 450 € HT, soit 5 340 € TTC.

La présente modification cumulée à la modification n°1 représente donc une augmentation de 18,97 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à 35 428,61 € HT, soit 42 514,33 € TTC.

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

*Signature et cachet*

L'acheteur,  
Le Président

Xavier BRAND

## D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de l'avenant au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400112-20211221-D\_2021\_137-DE



## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N°2 - AVENANT

### A. Identification des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [marchespublics@ccpaysdecruseilles.org](mailto:marchespublics@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Travaux d'extension du groupe scolaire de la Commune de Copponex et de création d'une micro-crèche  
Lot n°6 Revêtements de façade

Réf. : 2020-TRA-01

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande publique)

#### Titulaire du marché public :

SPIE BATIGNOLLES SUD-EST  
251, Chemin de la Maladière  
CS 10315  
73206 ALBERTVILLE Cedex  
Tél. : 04 90 23 60 12  
@ : [maria.destremont@spiebatignolles.fr](mailto:maria.destremont@spiebatignolles.fr)  
SIRET : 343 337 275 00436

Montant initial du marché public :  
23 310,20 € HT, soit 27 972,24 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	07/10/2021	22 036,20 € HT

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public en vue de la réalisation d'un préau.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires de lasure du nouveau préau.

Le détail technique et financier des travaux supplémentaires figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **3 198 € HT, soit 3 837,60 € TTC.**

La présente modification cumulée à la modification n°1 représente donc une augmentation de 8,25 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **25 234,20 € HT, soit 30 281,04 € TTC.**

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,  
Le Président

*Signature et cachet*

Xavier BRAND

## D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le



Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400112-20211221-D\_2021\_137-DE



## MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 2 - AVENANT

### A. Identification des parties et du contrat

#### Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES  
268, Route du Suet  
74350 CRUSEILLES  
Téléphone : 04 50 08 16 16  
@ : [marchespublics@ccpaysdecruseilles.org](mailto:marchespublics@ccpaysdecruseilles.org)

#### Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Travaux d'extension du groupe scolaire de la Commune de Copponex et de création d'une micro-crèche  
Lot n° 15 Electricité - Courants faibles

Réf. : 2020-TRA-01

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (articles L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande publique)

#### Titulaire du marché public :

S.A.R.L. GRANDCHAMP FRERES  
141, Z.A. Grands Chavannoux  
CS 39 Valleiry  
74520 VULBENS  
Tél. : 04 50 04 36 07  
@ : [contact@grandchamp-elec.fr](mailto:contact@grandchamp-elec.fr)  
SIRET : 788 039 297 00032

Montant initial du marché public :  
85 545,35 € HT, soit 102 654,42 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	29/11/2021	92 027 30 € HT

## B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

### ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires suivants :

- Ajout systèmes de protection pour l'école existante
- Changement RAL de l'éclairage extérieur.

Le détail technique et financier des travaux supplémentaires figure en annexe des présentes.

### ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **8 991,25 € HT, soit 10 789,50 € TTC.**

La présente modification cumulée à la modification n°1 représente donc une augmentation de 18,09 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **101 018,55 € HT, soit 121 222,26 € TTC.**

### ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

### ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

## C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,  
Le Président

*Signature et cachet*

Xavier BRAND

## D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.